



# Église des Pays de l'Ain

1<sup>ER</sup> JUILLET 2020 - N° 7



## Prière et unité

Nous célébrons ensemble deux figures très différentes : Pierre était un pêcheur qui passait ses journées entre les rames et les filets, Paul un pharisien cultivé qui enseignait dans les synagogues. Lorsqu'ils partirent en mission, Pierre s'adressa aux juifs, Paul aux païens. Et quand leurs chemins se sont croisés, ils discutèrent de façon vive, comme Paul n'a pas honte de le raconter dans l'une de ses lettres (cf Ga 2, 11ss.). Ils étaient donc deux personnes des plus différentes, mais ils se sentaient frères, comme dans une famille unie, où on discute souvent mais où on s'aime toujours. Cependant la familiarité qui les liait ne provenait pas des inclinations naturelles, mais du Seigneur. Il ne nous a pas demandé de nous plaire, mais de nous aimer. C'est lui qui nous unit, sans nous uniformiser. Il nous unit dans les différences.

La première lecture d'aujourd'hui nous porte à la source de cette unité. Elle raconte que l'Église, à peine née, traversait une phase critique : Hérode était furieux, la persécution était violente, l'Apôtre Jacques avait été tué. Et maintenant même Pierre est arrêté. La communauté semble décapitée, chacun craint pour sa propre vie. Et pourtant en ce moment tragique, personne ne s'enfuit, personne ne pense à

sauver sa peau, personne n'abandonne les autres, mais tous prient ensemble. Dans la prière ils puisent le courage, de la prière vient une unité plus forte que toute menace. Le texte dit que « tandis que Pierre était ainsi détenu dans la prison, l'Église pria Dieu pour lui avec insistance » (Ac 12, 5). L'unité est un principe qui s'active par la prière, parce que la prière permet à l'Esprit Saint d'intervenir, d'ouvrir à l'espérance, de réduire les distances, de rester ensemble dans les difficultés.

Remarquons une autre chose : dans ces circonstances dramatiques, personne ne se lamente du mal, des persécutions, d'Hérode. Personne n'insulte Hérode – et nous sommes tellement habitués à insulter les responsables. C'est inutile, et même fastidieux, que les chrétiens perdent le temps à se lamenter du monde, de la société, de ce qui ne va pas. Les lamentations ne changent rien. Rappelons-nous que les lamentations sont la deuxième porte fermée à l'Esprit Saint, comme je vous l'ai dit le jour de Pentecôte : la première est le narcissisme, la deuxième le découragement, la troisième

*Illustration : Messe pour la fête du Sacré-Coeur, 18 juin 2020*

le pessimisme. Le narcissisme t'amène au miroir, à te regarder continuellement ; le découragement, aux lamentations ; le pessimisme, dans le noir, dans l'obscurité. Ces trois attitudes ferment la porte à l'Esprit Saint. Ces chrétiens n'accusaient pas, mais ils priaient. Dans cette communauté personne ne disait : « Si Pierre avait été plus prudent, nous ne serions pas dans cette situation ». Personne. Pierre, humainement, avait des raisons d'être critiqué, mais personne ne le critiquait. Non, ils ne parlaient pas mal de lui, mais priaient pour lui. Ils ne parlaient pas dans le dos, mais parlaient à Dieu. Et nous aujourd'hui, nous pouvons nous demander : « Gardons-nous notre unité par la prière, notre unité de l'Eglise ? Prions-nous les uns pour les

autres ? ». Qu'est ce qui arriverait si on priait beaucoup plus et si on murmurait beaucoup moins, avec la langue un peu tranquilisée ? Ce qui est arrivé à Pierre en prison : comme à l'époque, de nombreuses portes qui séparent s'ouvriraient, plusieurs chaînes qui paralysent tomberaient. Et nous serions étonnés, comme cette fille qui, en voyant Pierre à la porte, ne réussissait pas à ouvrir, mais a couru à l'intérieur, émerveillée de joie de voir Pierre (cf. Ac 12, 10-17). Demandons la grâce de savoir prier les uns pour les autres. [...]

**François**

Homélie pour la fête des saints Pierre et Paul, 29 juin 2020

## Agenda de notre évêque

### **Jeudi 2 juillet**

Bilan annuel avec le Directeur diocésain de l'Enseignement catholique

### **Vendredi 3 juillet**

Conseil presbytéral à l'évêché

### **Dimanche 5 juillet**

Confirmations d'adultes à Ars

### **Lundi 6 juillet**

Confirmation d'une adulte à Ars

### **Mardi 7 juillet**

Journée des chefs d'établissement de l'Enseignement catholique à la Maison Jean-Marie Vianney  
Au-revoir au Directeur diocésain de l'Enseignement catholique

### **Dimanche 12 juillet**

Fête de saint Pierre Chanel et confirmations à Cuet

### **Mardi 14 juillet**

Intervention au colloque d'AP21 à Ars

### **Mercredi 15 juillet**

Chapitre électif des Dominicaines de l'Eucharistie à Neuville-sur-Ain

### **Dimanche 19 juillet**

Visite à la Chartreuse de Portes

### **Du mardi 21 au vendredi 23 juillet**

Récollecion des missionnaires diocésaines à Lyon

### **Du 25 au 31 juillet**

Pèlerinage « Lourdes autrement »

### **Lundi 3 et mardi 4 août**

Fête de saint Jean-Marie Vianney à Ars

### **Du mercredi 5 au vendredi 14 août**

Repos

### **Samedi 15 août**

Présidence du Pardon de Rostrenen

### **Du dimanche 16 au vendredi 21 août**

Session théologique Balthasar à l'abbaye de St Wandrille

### **Du samedi 22 au vendredi 28 août**

Repos

### **Dimanche 30 août**

Installation du P. Rémi Griveaux à Ars

### **Du mardi 1<sup>er</sup> au dimanche 6 septembre**

Session des séminaristes

# Nominations - 3<sup>e</sup> série

A dater du 1<sup>er</sup> septembre 2020 (sauf exception mentionnée)

## Fins de mission

*L'évêque remercie fraternellement les prêtres et les laïcs en fin mission pour le travail accompli dans le cadre des responsabilités confiées.*

### Prêtres

- **Le Père Jean-Bernard GAY**, Oblat de Saint-Vincent-de-Paul, est déchargé à la demande du Supérieur général de son institut de ses offices de vicaire dans la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg et d'aumônier du Collège et du Lycée Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse, ainsi que de sa mission de membre du Conseil diocésain de la Vie Consacrée, à dater du 5 août 2020. Il est envoyé par son institut au Puy-en-Velay comme supérieur de la communauté locale des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul, à dater du 6 août 2020.

### Laïcs en mission ecclésiale

- **Mme Cécile BRASSEUR**, arrivée au terme de sa mission, est déchargée de sa fonction au sein de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Emile Pélicand, 2007-2020), à dater du 4 mai 2020.
- **M. Olivier de COAT**, arrivé au terme de sa mission, est déchargé de ses fonctions de délégué épiscopal et de directeur diocésain de l'Enseignement Catholique (2012-2020).

- **M. Yves NAHAN** est déchargé à sa demande de sa mission de membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse (2015-2020).

- **M. Denis PRITZY**, arrivé au terme de sa mission, est déchargé de sa fonction de responsable de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse (2009-2020), à dater du 17 mai 2020.

## Renouvellements et nouvelles missions

### Prêtres

- **M. l'abbé Parfait BATEKOUAHOU**, prêtre du diocèse de Brazzaville et administrateur du groupement paroissial d'Izernore, rend en outre des services pastoraux dans le groupement paroissial d'Oyonnax, à la demande du curé, pour une durée d'un an.

- **M. l'abbé Massimiliano BIANCHI**, prêtre du diocèse de Milan (Italie), est renouvelé, avec l'accord de son évêque, dans son office de chapelain au sanctuaire d'Ars, pour une durée de deux ans.



• **M. l'abbé Patrick CLEMENT** est renouvelé avec l'accord du Modérateur de la Société Jean-Marie Vianney dans sa mission de délégué diocésain pour la Pastorale de la santé, pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Paulo DALLA-DEA**, prêtre du diocèse de São Carlos (Brésil), est renouvelé, avec l'accord de son évêque, dans son office de chapelain au sanctuaire d'Ars, pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Stanislas DARMANCIER**, vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre aumônier du Collège et du Lycée St-Pierre de Bourg-en-Bresse et aumônier du Groupe des Scouts de France Notre-Dame-des-Conches de Bourg-en-Bresse, pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Pierre DARMEDRU** est renouvelé dans son office d'aumônier du Centre Psychothérapique de l'Ain pour une durée d'un an renouvelable et dans son office d'aumônier de la délégation diocésaine de Lourdes-Cancer-Espérance, pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Jean-Luc DEBARBOUILLE**, curé du groupement paroissial de Reyrieux et doyen du doyenné du Val-de-Saône, est renouvelé en outre dans son office d'aumônier du Centre Hospitalier de Trévoux pour une durée de trois ans.

• **M. l'abbé Adrien DIAKIODI**, prêtre du diocèse de Matadi et curé du groupement paroissial de Pont-d'Ain, est nommé en outre, avec l'accord de son évêque, doyen du doyenné du Revermont, pour une durée de 3 ans.

• **M. l'abbé Marcellin KOULOUKIABONGA**, prêtre du diocèse de Kinkala et curé nommé du groupement paroissial d'Hauteville, est renouvelé en outre, avec l'accord de son évêque, dans son office de prêtre modérateur de l'aumônerie de l'Institution Lamartine de Belley (école Ste-Anne, Collège et Lycée), pour une durée de deux ans.



• **Le Père Fabrice LETELLIER**, Oblat de Saint-Vincent-de-Paul, est nommé, avec l'accord du Supérieur général de son institut, vicaire dans la paroisse du Sacré-Cœur de Bourg pour une durée de trois ans renouvelable. Il est chargé de l'aumônerie du Collège Jeanne-d'Arc de Bourg-en-Bresse et réside au presbytère du Sacré-Cœur.

• **M. l'abbé Emmanuel MAINAUD** est nommé premier chapelain au sanctuaire d'Ars-sur-Formans, pour une durée de trois ans renouvelable. De ce fait il est déchargé de son office de curé du groupement paroissial St-Martin-Combe-du-Val. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.

• **M. l'abbé Dieudonné MAYAMBIKA**, prêtre du diocèse d'Owando et administrateur du groupement paroissial de Nantua, est nommé en outre, avec l'accord de son évêque, administrateur du groupement paroissial de St-Martin Combe du Val. Il conserve son domicile à Nantua.



- **Le Père Henri DE PENFENTENYO**, supérieur local de la communauté des Oblats de Saint-Vincent-de-Paul de Bourg-en-Bresse à dater du 6 août 2020, est nommé, avec l'accord du supérieur général de son institut, vicaire dominical dans la paroisse du Sacré-Cœur et aumônier du Collège et du Lycée Saint-Joseph de Bourg-en-Bresse. Il réside au presbytère du Sacré-Cœur de Bourg-en-Bresse.
- **M. l'abbé Jean TOE**, prêtre du diocèse de Ségou (Mali), est renouvelé, avec l'accord de son évêque, dans son office de chapelain au sanctuaire d'Ars, pour une durée de trois ans.

### **Prêtres de plus de 75 ans, pour un an renouvelable**

### **Au service des groupements paroissiaux, selon la demande du curé**

- **M. l'abbé René CATHERIN** : Bellegarde-sur-Valserine
- **M. l'abbé Henri CHAPUIS** : Viriat
- **M. l'abbé Bernard COLOMB** : Miribel
- **M. l'abbé Marcel CONTET** : Feillens – Pont-de-Vaux
- **M. l'abbé André CORDENOD** : Oyonnax
- **M. l'abbé Robert-Marie POIRIER** : Lagnieu
- **M. l'abbé Georges RETY** : Montluel

### **Aumôniers**

- **M. l'abbé Jean BERNARD** : Ehpad de la Croix-Rouge (Bellegarde/Valserine)
- **M. l'abbé Pierre CATTIN** : Action catholique des femmes (ACF)
- **M. l'abbé Marc GADIOLET** : CMR et Ehpad Saint-Joseph (Jasseron)
- **M. l'abbé Georges GUIFFRAY** : Ehpad de Seillon-Repos (Péronnas)
- **M. l'abbé Michel PAGE** : Ehpad La Pergola (Bourg-en-Bresse)
- **M. l'abbé Robert-Marie POIRIER** : Hôpital Privé (Ambérieu-en-Bugey)

### **Autres missions**

- **M. l'abbé Louis BRUN** : Bibliothèque Saint-Anthelme (Belley)
- **M. l'abbé Michel PAGE** : Notaire de la Chancellerie (Bourg-en-Bresse)

### **Missions extérieures**

- **M. l'abbé Patrick GIRAUD** est mis à la demande du Modérateur de la Société-Jean-Marie Vianney à disposition du diocèse d'Arras, pour une durée de trois ans renouvelable.
- **M. l'abbé Tanguy de la GIRONIERE**, prêtre insolidum du groupement paroissial Saint-Jean-Paul II du Pays de Gex, est autorisé en outre à faire des études à Lyon, à l'Institut de Théologie du Corps (fondé en 2014 par Yves Semen) à mi-temps.
- **M. l'abbé Roger HÉBERT** est mis à disposition du Foyer de Charité de Cap des Biches, près de Dakar (Sénégal), pour une durée de trois ans renouvelable.

### **Diacre et Laïcs en mission ecclésiale**

- **Mme Anne ARNAUD** est nommé membre titulaire bénévole de l'aumônerie catholique du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, pour une durée de six ans.
- **M. Marcel BOUVIER**, Président de l'Hospitalité diocésaine de Lourdes, est renouvelé dans sa mission pour une durée d'un an. Avec son épouse Sylvie, ils seront assistés par Marc et Isabelle FRANGI.
- **Mme Isabelle DARONNAT** est nommée membre de l'équipe de l'aumônerie catholique du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Emile Pélican), pour une durée de trois ans, à dater du 4 Mai 2020.
- **M. Jean-Marc FELIX**, diacre permanent, est nommé membre titulaire bénévole de l'aumônerie catholique du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, pour une durée de six ans.

- **Mme Anne-Marie OYSELET**, membre titulaire bénévole de l'aumônerie catholique du Centre Pénitentiaire de Bourg-en-Bresse depuis 2015, est nommé responsable de l'équipe des membres de l'aumônerie du Centre Pénitentiaire en lien avec le prêtre modérateur de la charge pastorale, pour une durée d'an.

**Ars-sur-Formans (correction du communiqué d'EPA du 1<sup>er</sup> mai 2020, p. 5)**

- **M. l'abbé Patrice CHOCHOLSKI**, mis à disposition du diocèse de Marseille à dater du 1<sup>er</sup> septembre 2020, est déchargé de ses offices de curé du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et de recteur du Sanctuaire d'Ars à dater du 30 août 2020.

- **M. l'abbé Rémi GRIVEAUX**, curé nommé du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et recteur nommé du Sanctuaire d'Ars, sera installé officiellement le dimanche 30 août 2020.

**Information**

- **M. l'abbé Philippe PARANT**, prêtre incardiné dans la Société Saint-Jean-Marie Vianney, est nommé par l'archevêque de Toulouse avec l'accord du Modérateur de la Société Saint-Jean-Marie Vianney, administrateur de la paroisse Saint-Exupère de Toulouse.

Ces nominations seront promulguées dans l'Église des Pays de l'Ain.

Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,

Le mercredi 24 juin 2020,

En la solennité de la Nativité de Saint Jean-Baptiste.

+ **Pascal ROLAND**

Par mandement

P. Christian JOSSELIN

Chancelier



# Compte-rendu du conseil presbytéral du 11 mai 2020

Le 11 mai 2020, le Conseil Presbytéral s'est réuni, pour une session extraordinaire, autour de Mgr Pascal Roland, à la salle Lagrange, à la maison saint Jean Marie Vianney. Tous les membres étaient présents.

## **Bilan du confinement dans les paroisses**

Chacun des prêtres a fait le bilan de ce temps de confinement, caractérisé par l'absence de culte et de réunions paroissiales. La vie paroissiale a continué tant bien que mal via les instruments numériques dont les prêtres disposaient pour permettre de nourrir la foi des paroissiens et assurer un minimum de liens entre eux. Voici quelques initiatives retenues :

- Les sites paroissiaux renvoyaient, via des liens numériques, aux différentes initiatives diocésaines ou nationales comme les messes retransmises.
- Partages d'Évangile par échanges de courriel.
- Veillées mariales sur youtube ou encore temps d'adoration retransmis.
- Les catéchistes essayaient de faire vivre leurs groupes et renvoyaient parfois aux propositions nombreuses sur la toile internet.
- Partagéphone, les prêtres maintenaient aussi le lien pour les personnes âgées ou seules.
- Les Équipes du Rosaire ont pris des initiatives de prière du chapelet en commun
- Des bulletins paroissiaux étaient diffusés par courriel, au moins une fois par semaine, si ce n'est plus.
- Des éléments d'une célébration domestique du dimanche étaient donnés (explication des lectures, commentaires d'Évangile).

- Enfin, la toile internet a foisonné d'initiatives dans toute la France et dont les fidèles ont largement profité.

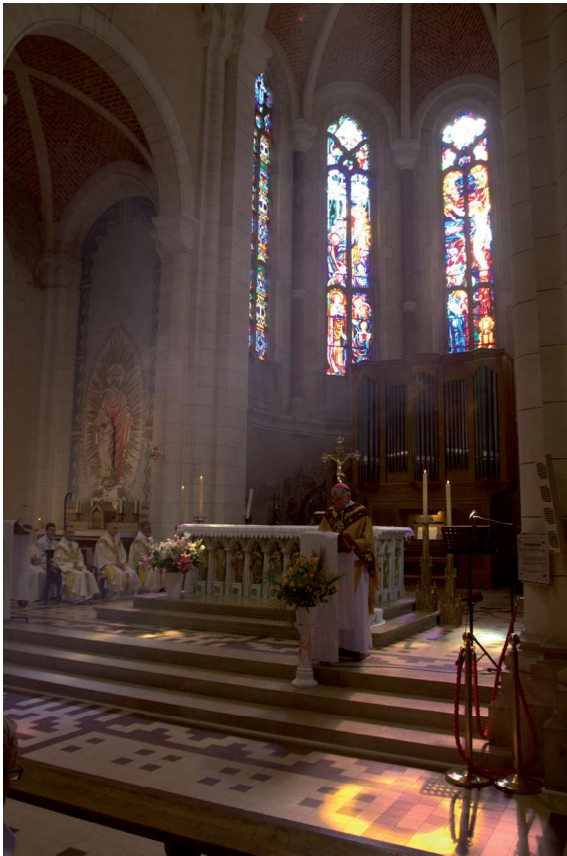
Bien des fidèles sont attachés à leur paroisse. Ils l'ont montré de nombreuses fois. Ils ont souffert de l'absence de messe. Le désir de communion, en absence de célébration de messe, a été variable suivant les paroisses. Mais certains ont été blessés du manque de considération des pouvoirs publics car ils constataient que le libre exercice de culte n'était pas reconnu dans sa spécificité.

Beaucoup ont témoigné comment ce temps forcé de confinement a été de redécouvrir la grâce d'être dans une communauté paroissiale dans laquelle les membres se soutiennent les uns et les autres. Les prêtres ont reçu beaucoup de remerciement en ce sens. Pour certains, le temps donné a été mis à profit pour redécouvrir la Parole de Dieu, la prière. Pour ceux qui ont vécu les célébrations domestiques du dimanche, cette expérience a été fructueuse pour leur vie personnelle ou familiale.

## **Les mesures de prudence sanitaire à prendre pour les messes dominicales à venir**

Jusqu'à ce jour, le culte est interdit jusqu'au 2 juin, à moins que les actions juridiques auprès du Conseil d'État aboutissent avant cette date. Voici les mesures que le conseil presbytéral conseille pour la reprise du culte lorsqu'il sera autorisé. Il ne s'agit que d'un cadre général, chaque paroisse et son curé les mettant en œuvre selon leurs propres spécificités. Il est rappelé que le curé est en charge de la « police » dans l'église, établissement qui relève du droit public et que sa responsabilité est engagée.





- Pas de geste de paix.
- Après avoir communié, le prêtre se lave les mains et met un masque.
- Avant la communion, le prêtre dit une fois pour toutes « le Corps du Christ » et les fidèles laïcs répondent « Amen » mais cela n'est pas répété pour chaque communiant.
- Le prêtre donne la communion avec un masque.
- La quête se fait à la sortie.

### Les funérailles – Bilan du confinement

Les retours d'expérience dans le diocèse sont divers. Pour certaines paroisses, les pompes funèbres ont permis les funérailles à l'église sans faire de difficulté. Mais dans d'autres lieux, des entreprises de pompes funèbres ont refusé ou découragé des demandes de funérailles catholiques, alors même que le gouvernement français n'a jamais changé sa politique en la matière : les funérailles dans les églises ont toujours été possibles pour des rassemblements de moins de 20 personnes.

Des dysfonctionnements sont apparus : le communiqué du diocèse a été mal compris. Les responsables d'entreprises de Pompes Funèbres n'ont pas transmis de consignes à leurs employés. Les services de la préfecture n'ont pas communiqué aux maires la règle susdite gouvernementale. Des prêtres ont refusé de faire des funérailles dans les églises. Il n'y a pas eu de cohérence diocésaine sur ce point.

### Les leçons à tirer sur le plan théologique et ecclésial de la période de confinement pour la vie de l'Église, la foi des fidèles, la vie des paroisses ?

Chaque prêtre du conseil presbytéral avait préparé une réflexion portant sur les conséquences théologiques et pastorales de cette période de confinement.

#### Pour les fidèles :

- Un affichage clair dans l'église qui rappelle les gestes barrières et la distance minimum entre les personnes.
- La mise à disposition dans les églises de gel hydroalcoolique.
- Accueil des fidèles par une équipe d'accueil.
- Condamnation de certaines places dans les églises de manière que chaque personne ou chaque « groupe familial » soit à distance suffisante. Il est recommandé pour une personne seule 4 m<sup>2</sup> de surface.
- Prévoir un seul sens de circulation.
- Privilégier les églises avec des allées latérales de manière à ce que les personnes ne se croisent pas.
- Masque recommandé pour les fidèles.

#### Pour la liturgie :

- Un seul lecteur pour les lectures et le psaume.
- Pas de procession des offrandes.



Plusieurs thèmes principaux ont été abordés :

### **Le rapport de l'Église avec les pouvoirs publics et la société civile**

Les catholiques sont respectueux des lois civiles. Nous pouvons dire que c'est dans leur ADN. Nous nous souvenons de l'affirmation de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » (Lc 20, 22). Très tôt s'est posée la question de l'obéissance des chrétiens aux pouvoirs publics : « Rappelle à tous qu'il faut être soumis aux magistrats et aux autorités. » (Tt 3, 1) dit l'apôtre Paul à Tite. Au fur et à mesure que le confinement s'est passé, les fidèles ont été obéissants et compréhensifs. Cela a été compris parfois comme une servilité, ce qui est faux. Mais il est vrai que les consignes ecclésiales ont donné l'impression d'être une simple transposition des consignes sanitaires. Les propos de membres de gouvernements, de journalistes ont blessé beaucoup de fidèles car la dimension communautaire et sacramentelle de leur foi a été méconnue. Avec 1,5 % de pratiquants, ils se sont rendu compte qu'ils étaient un petit peuple, ce qui a engendré une dissymétrie dans la relation entre l'Église et les pouvoirs publics et la société civile. L'obéissance du catholique à la loi civile n'a pas eu son correspondant : la reconnaissance que la liberté de culte est essentielle à la vie en société par ceux qui nous dirigent et ceux qui nous informent. Au contraire, elle a été rabaissée à celle d'un rassemblement quelconque. Cette incompréhension des besoins spirituels des personnes s'est élargie au domaine de la santé, dans les hôpitaux et les maisons de retraite, jusque dans les funérailles.

Cette épreuve a été un révélateur de la position très diminuée de l'Église et celle-ci ne peut plus faire l'économie d'une

réflexion approfondie sur une liberté de Parole qui soit plus charismatique et plus engagée, plus libre par rapport à des instances civiles qui ont moins de considération pour elle. Il faudrait aussi assurer une plus grande formation de nos paroissiens sur le thème de la liberté religieuse ainsi qu'une information sur ce sujet aux responsables de la société civile. Il faut apprendre à exercer une nouvelle attitude qui soit à la fois un respect juste mais aussi un vrai sens critique vis-à-vis de l'État.

### **La vie paroissiale**

Les situations paroissiales sont très diverses les unes par rapport aux autres. Dans certaines paroisses, les réponses des paroissiens aux bulletins d'information étaient nombreuses. Dans d'autres, non. Il semble que l'on ait retrouvé aussi un clivage entre pratiquants et non pratiquants. En effet, les pratiquants ont souffert du manque de rassemblement dominical. Cela a révélé à quel point ils restent le cœur vivant de la paroisse. Sans célébration publique de la messe, ils ont souvent vécu la messe autrement par des célébrations domestiques ou via des moyens numériques, tout en gardant vivace le désir de se rassembler à nouveau autour du Seigneur.

La place du prêtre a été affermie. Il était auparavant débordé d'activités et tout d'un coup, tout s'arrête ! Cela lui a permis de retrouver davantage ce pourquoi il a été ordonné. Dans certaines paroisses, le soutien des prêtres aux paroissiens a été fort. Le curé a été le principal animateur de la vie paroissiale qui continuait dans un mode différent, en dehors des réunions au presbytère ou du culte à l'église. La communion spirituelle dans les paroisses a été facilitée par la messe que célébrait seul le prêtre et qui servait de point de référence pour bien des paroissiens. Si le

confinement a été pour les prêtres une expérience de dépouillement d'un certain pouvoir, du souci d'organisation, cela a mis en évidence sa mission sacerdotale, irremplaçable, comme médiateur entre Dieu et le peuple.

Un corps qui ne se nourrit plus peut dépérir. Il en est de même pour les paroisses. La communion spirituelle eucharistique leur a permis de continuer à vivre. Mais elle a ses limites et cela ne peut être que provisoire. C'est bien la messe du dimanche qui est le point de départ de toute vie paroissiale. La paroisse ne peut pas s'en passer sinon les liens personnels des paroissiens avec le Seigneur, entre eux, avec le prêtre disparaissent. Si un autre temps de confinement nous est imposé, que faudra-t-il faire ?

### L'épreuve de la pandémie

La pandémie nous a permis de redécouvrir que nous sommes fragiles et que notre technologie est parfois impuissante. Si elle n'est pas une punition de Dieu, c'est un vrai appel à la conversion. Il est important de déchiffrer cet événement : Il s'agit d'un virus qui peut attaquer, dans les formes graves, le système respiratoire. Il touche le souffle. Dans la Genèse, Dieu donne vie à Adam où soufflant dans ses narines pour donner vie au corps. Le souffle manifeste que nous sommes vivants. Ce virus attaque la fonction respiratoire qui permet le souffle, celui donné par Dieu à l'homme. Quel est le souffle qui anime le fidèle, la paroisse ?

Le croyant ne peut pas ne pas relire ces événements sans y trouver du sens. Certaines personnes plus loin de l'Église ont vu davantage que les chrétiens que Dieu parle à travers cette épreuve. Combien ont dit dans leur langage simple, « c'est Dieu qui nous punit car nous l'avons oublié ». La manière dont la crise a été



gérée manifeste l'oubli de la dimension spirituelle de la personne. Combien de personnes dans les maisons de retraite sont restées sans les secours d'un prêtre alors qu'elles étaient en train de mourir. Sous couvert de consignes sanitaires, les pouvoirs publics ont fait passer des décisions contraires à la dignité humaine. Avons-nous assez réagi ?

La crise a pu être aussi un temps de grâce. Il est bon de penser que là où la foi chrétienne était bien présente, l'épreuve a été mieux vécue. Des familles ont retrouvé un nouvel équilibre. Des pères de famille ont retrouvé une place près de leur épouse et de leurs enfants qu'ils n'avaient plus. La prière en famille a été redécouverte. Le désir de Dieu a été ravivé. La famille a été le refuge d'une société en plein désarroi. Enfin, il faut garder en mémoire d'autres points positifs : le silence, la retraite pour ceux qui faisaient effort d'éteindre leurs

téléviseurs ou leurs ordinateurs. Certains ont découvert que la prière n'est jamais solitaire mais qu'elle est reliée à un réseau très vaste à la dimension de l'Église.

Comment serait passé le confinement sans l'outil internet ? Comment l'Église aurait-elle vécu sans les moyens numériques? Il y a un vrai changement anthropologique par rapport à ces moyens sophistiqués dont on ne peut plus se passer. Et pourtant, une saturation commençait à poindre, même par rapport à la retransmission des messes. Les jeunes si accrochés à leurs réseaux sociaux ont souffert de ne plus voir leurs amis, de même les grands-parents pour leurs enfants et petits-enfants et, des paroissiens de ne plus participer à la messe. Nous sommes dépendants de l'ordinateur, y compris dans l'Église. Cette dépendance peut devenir une addiction et elle change notre rapport aux uns et aux autres ainsi qu'à l'institution. Ces moyens modernes de communication ont montré leur intérêt et leur limite. La technique a la possibilité de tout envahir et de tout étouffer. Cela pose un vrai problème de liberté humaine car l'usage intensif des médias numériques empêchent de penser, de prendre du temps, de la distance, de développer une vraie vie intérieure, d'avoir des relations vraies, des dialogues constructifs.

Si le réseau internet est très pratique, il est aussi une source d'anxiété, d'immédiateté sans recul. Il est nécessaire d'éduquer, dans l'Église d'abord, sur la manière de se servir des moyens numériques pour éviter, par exemple, les réactions épidermiques.

Cette période de confinement a créé de grandes disparités. Des jeunes ne reviendront pas à l'aumônerie au terme de cette période, des personnes se

contenteront davantage de messes à la télévision, la peur d'être contaminé sera un obstacle psychologique pour à nouveau pratiquer. Nous avons constaté que ceux qui avaient auparavant une vie intérieure ont passé cette épreuve sans s'éloigner de l'Église. Pour les autres, le lien à l'Église risque de devenir plus lointain, à l'image de la relation anonyme et sans engagement que procure le réseau internet ou la retransmission à distance de la messe. Si un nouveau temps de confinement survient, qu'en sera-t-il ? Il est donc nécessaire d'équiper les fidèles pour passer une nouvelle épreuve éventuelle : former les adultes dans la foi, à la prière, à se nourrir de la Parole. De ce point de vue, si la communauté paroissiale a été d'une grande aide pour beaucoup, elle ne peut pas tout. Elle ne remplace pas l'engagement propre du chrétien vis-à-vis de Dieu et de l'Église, à suivre le Christ, jusque dans l'épreuve.

### **Intervention de M. Olivier Bauer, économiste diocésain**

Pendant ce temps de confinement, les recettes du diocèse ont beaucoup baissées. Pour le Denier de l'Eglise, les prélèvements assurent une rentrée constante mais la collecte 2020 à un manque à gagner de 110 000 € par rapport à celle de 2019.

Les dispositions que l'Etat a prises pour assurer le financement de chômage partiel ou total ne couvrent pas tous les salaires du personnel laïc payés par l'Association Diocésaine. Le diocèse va devoir ponctionner sur son épargne en prenant sur ce qui a été mis de côté pour les travaux qui ont tous été reportés jusqu'à nouvel ordre.

Depuis la mi-mars, les prêtres du diocèse reçoivent 85 % de leur traitement antérieur.



# Convocation au conseil presbytéral

Bourg-en-Bresse, le 15 juin 2020

**Convocation de l'assemblée extraordinaire  
vendredi 3 juillet 2020 de 9h à 18h**

Chers frères prêtres,

Vous trouverez en pièce jointe le programme du prochain conseil presbytéral du vendredi 3 juillet 2020, que j'ai préparé avec l'aide du bureau. Nous nous retrouverons Salle Lagrange, 29 rue du Dr Nodet à Bourg-en-Bresse. Si l'un d'entre vous avait un empêchement, il m'avertira sans tarder (Statuts, art. 9).

Dans la matinée, nous ferons le point sur la reprise des activités paroissiales et nous aurons un témoignage sur les difficultés que le département rencontre, notamment, dans les petites et moyennes entreprises.

Dans l'après-midi, la question du revenu des prêtres permettra de réfléchir ensemble à leurs besoins financiers pour leur vie quotidienne.

L'Assemblée Générale de l'Association Diocésaine a été reportée au mois de septembre. Nous discuterons en dernier lieu s'il est opportun de la transformer en une journée diocésaine de rentrée. Vous trouverez ci-joint les propositions formulées lors de la réunion de service du 9 juin.

En espérant vous revoir déjà le 18 juin, en la veille de la fête du Sacré-Coeur, pour la journée mondiale de prière pour la sanctification des prêtres, je vous redis toute mon amitié.

+ **Pascal ROLAND**

## Membres du Conseil presbytéral

Mgr Pascal Roland, P. Frédéric Pelletier, P. Christian Josselin, P. Bertrand Berhaut, P. Dominique Blot, P. Antoine Desarbre, P. Michaël Gaborieau, P. Pierre-Yves Monnoyeur, P. Aimé-Fulbert Owah, P. Michel-Jean Pillet, P. François Rineau, P. Martin Soboul, P. Marcel Tavel.

## Programme

- 8h45 : Accueil
- 9h00 : Messe présidée par Mgr Roland
- 9h45 : « La reprise de la vie paroissiale depuis le 11 mai »

Chaque membre du conseil fera un point de situation notamment sur les sujets suivants : le culte, les mouvements, la catéchèse et l'aumônerie, les catéchumènes et les néophytes, les confirmands, les premières communions, les conseils pastoraux et économiques...

- 10h45 : Pause
- 11h00 : Perspectives d'une approche intégrale (année Laudato Si)

• 11h30 :  
- «Les défis économiques et sociaux dans le département de l'Ain, suite à la crise du Covid-19 »

- Intervention de M. Vincent GAUD, président de la chambre des métiers.

- Discussion.

- 12h30 : Repas
- 14h15 : Office de None
- 14h30 :  
- « Les revenus du prêtre dans le diocèse ».

- Introduction par le P. Marcel Tavel.

- 15h30 :  
- « Le projet d'une journée diocésaine pour la rentrée pastorale 2020-2021 »
- Introduction par le P. F. Pelletier.

- 16h30 : pause
- 17h00 : Questions libres à Mgr Roland.
- 18h00 : Fin de la session.

# Informations diocésaines

## Décès

• **M. François CHOCHOLSKI**, père de M. l'abbé Patrice Chocholski, curé du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et recteur du sanctuaire, est décédé le vendredi 05 juin 2020, à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Fontoy (Moselle) le mardi 9 juin 2020.

• **Le P. Lionel DEHOUX**, fondateur des Petites Servantes de Jésus Hostie est décédé le 7 juin 2020, dimanche de la Sainte Trinité, à l'âge de 80 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 9 juin 2020 à l'Etang-Rey par Mgr Pierre-André DUMAS, évêque d'Anse-à-Veau et Miragoâne (Haïti). La communauté religieuse contemplative des Petites Servantes de Jésus-Hostie, du Cœur Immaculé de Marie et de Saint Joseph a été fondée en 1984 ; elle compte aujourd'hui une quarantaine de membres réparties dans deux monastères situés dans les régions les plus pauvres d'Haïti et la communauté accueillie dans le diocèse de Belley-Ars (Cuet 2010-2019 ; Maison diocésaine Jean-Marie Vianney depuis l'été 2019).



## Témoignage de la communauté des soeurs de la Maison Jean-Marie Vianney

Le père Lionel Dehoux est né le 9 mai 1940, deuxième d'une famille profondément chrétienne de 4 enfants. Il reçut les sacrements de l'initiation chrétienne et fit son éducation chez les frères de Saint-Louis de Gonzague, puis au petit séminaire collège Saint Martial. Il découvre l'esprit d'équipe et de fraternité chez les louveteaux et les scouts d'Haïti, dont il devient l'un des responsables.

*Il rencontre le Christ sur son chemin et reçoit l'appel à marcher à la suite de son Seigneur. Il se rend alors à Marseille et à Dijon, chez les petits Frères de Jésus, communauté fondée dans l'esprit du frère Charles de Foucauld, qui appelait des jeunes à imiter l'amour de Jésus et à prêcher par l'exemple en vivant dans le dépouillement.*

A son retour en Haïti, le 4 avril 1961, Lionel Dehoux entre chez les petits Frères de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, créés par le père Louis-Charles Farnes à Rivière Froide pour s'occuper au niveau spirituel et matériel des paysans pauvres des montagnes éloignée d'Haïti.

*Il poursuit alors ses études au grand séminaire Notre-Dame en octobre 1961, après un temps chez les Voluntas Dei, puis au Canada pour terminer ses études. Il est ordonné prêtre en août 1972, en la fête de la Transfiguration, et il est nommé vicaire à la paroisse Saint-Charles Borromée à Carrefour et à Pétion-Ville, villes situées au Sud de Port-au-Prince.*

Il devient ensuite administrateur de la paroisse de Belle-Fontaine, en plein cœur de la chaîne de La Selle. C'est

dans cette paroisse, à Ducrabon, qu'il fonde la communauté des petites Soeurs de Jésus-Hostie, du Cœur Immaculé de Marie et de Saint-Joseph, le 24 juin 1976 en la fête de saint Jean-Baptiste, après avoir passé sept jours à prier dans la solitude et le silence total. Pendant cette retraite du monde, le Seigneur a mis en son cœur le désir de fonder cette congrégation contemplative, pour prier pour les prêtres et pour le salut des âmes, tout spécialement les âmes du purgatoire, dans un esprit de silence et dans l'adoration perpétuelle. Le 22 août 1984, cette communauté est officiellement érigée à l'Etang-Rey, dans le diocèse des Cayes. A l'Etang-Rey, le P. Dehoux crée également un orphelinat

Le Père Dehoux était un homme de contemplation, il a tout donné pour les plus petits, les pauvres. Il était doux, patient, rempli d'humilité et de charité, il était passionné de Jésus et de la Vierge Marie. Il ne cherchait qu'à faire la volonté du Seigneur. Homme de sacrifice, il nous disait souvent : "Un petit sacrifice fait par amour vaut mieux que si vous bâtissiez une grande cathédrale." Il nous répétait : "Vivez comme des petits enfants." (Mt 19, 14), et à l'exemple de la petite Thérèse de l'Enfant-Jésus il nous disait "Humilité, humilité mes Soeurs !"

- **Soeur Hélène Achard**, soeur de Saint-François, doyenne de Seillon-Repos est décédée à l'âge de 102 ans. Ses obsèques ont été célébrées le mardi 30 juin à 10h à l'église de Péronnas. Elle a été inhumée au cimetière des franciscaines de Seillon, à Seillon.

## Premières Messes

**M. l'abbé Yann BARBOTIN**, originaire de Ferney-Voltaire et membre de la Communauté de l'Emmanuel, a été ordonné prêtre pour le diocèse de Paris le samedi 27 juin 2020, en l'église Saint-Sulpice par les mains de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, avec 6 autres ordinands. Le nouveau prêtre célébrera une première Messe à Ferney-Voltaire, le dimanche 12 juillet (10h30).



**Don Louis-Gabriel ESCHBACH**, originaire de Châtillon-sur-Chalaronne et membre de la Communauté Saint-Martin, a été ordonné prêtre le samedi 27 juin 2020, en la basilique Notre-Dame de l'Épine à Évron par les mains de Mgr Thierry Scherrer, évêque de Laval, avec 10 autres ordinands. Le nouveau prêtre célébrera une première Messe à Châtillon-sur-Chalaronne le dimanche 12 juillet (10h30).



## Quêtes impérées

Suite aux conséquences de la situation sanitaire mondiale, le Saint-Siège a décidé le report des quêtes impérées suivantes :

- **Pour les « lieux saints »** : le dimanche 13 septembre 2020
- **Pour le « denier de Saint-Pierre »** : le dimanche 4 octobre 2020



# Fête de saint Jean-Marie Vianney



## FÊTE DU SAINT CURÉ D'ARS



Présidée par le  
Cardinal Pietro PAROLIN  
Secrétaire d'Etat du Vatican



Mgr MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville



+ Cardinal BIAYENDA  
en voie de béatification  
surnommé le Curé d'Ars africain

### RENSEIGNEMENTS SANCTUAIRE D'ARS

Téléphone : 04 74 08 17 17

info@arsnet.org  
arsnet.org

451, rue Jean Marie Vianney  
01480 Ars-sur-Formans



### LUNDI 3 AOÛT 2020

#### 15h30 - Conférence de Mgr Anatole MILANDOU

Thème : "L'incidence de la figure du Curé d'Ars  
dans les diocèses du Congo".  
au Foyer Sacerdotal

#### 17h00 - Messe pour les vocations

Présidée par Mgr Pascal ROLAND  
au Foyer Sacerdotal

#### 20h30 - Soirée Miséricorde

Adoration et confessions  
Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

#### Nuit d'adoration

Chapelle de La Providence

### MARDI 4 AOÛT 2020

### FÊTE DU SAINT CURE D'ARS

#### 09h00 - Office des Laudes

Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

#### 10h00 - Messe solennelle

Présidée par le Cardinal Pietro PAROLIN  
Eglise Notre-Dame de la Miséricorde  
avec retransmission à la Basilique

#### Adoration du Saint-Sacrement et possibilité de vénérer la relique du coeur du Saint Curé

Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

#### 13h00 à 14h30 - Activités ludiques pour les enfants Prairie

#### 15h00 - Conférence du Cardinal Pietro PAROLIN

Thème : "Le Pape François et les prêtres, en  
chemin avec le peuple de Dieu".  
Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

#### 16h30 - Vêpres solennelles

Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

#### 17h00 - Bénédiction

Inauguration et bénédiction de la 1ère étape du  
parcours Biayenda et du futur Mbongui

### CONFESSIONS

Confessions toute la journée sur la prairie.  
Sous réserve de modifications suivant les normes  
sanitaires en vigueur.

*En raison de la crise sanitaire, port du masque obligatoire et  
respect des gestes barrières. Merci*

# Agenda diocésain

## Pélé VTT

**Du 8 au 12 juillet de Saint-Claude au Mas-Rillier**

Organisé par la Paje et la paroisse d'Oyonnax pour les jeunes collégiens et lycéens.

Contact et inscriptions :

[paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com) - [www.lecep.net](http://www.lecep.net)

## Camps de l'aumônerie du Haut-Bugey

**Du 9 au 16 juillet à Matour**

pour les 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>

**Du 16 au 24 juillet à Matour**

pour les 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>

Contact et inscriptions :

[vivelescamps@gmail.com](mailto:vivelescamps@gmail.com)

## Lourdes autrement

**Retraite du 26 juil. 2020 au 31 juil. 2020**

«Quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux.» : vivez le pèlerinage à Lourdes autrement, par des rencontres fraternelles.

A suivre sur le site du diocèse ou [www.hozana.org](http://www.hozana.org)

Contact : [pelerinage@belley-ars.fr](mailto:pelerinage@belley-ars.fr)

## Ecole de Prière Jeunes

**Du 6 au 22 août à Matafelon-Grange**

6<sup>e</sup> édition de l'EPJ pour les enfants et jeunes de 7 à 17 ans.

Contact et inscriptions :

[paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com) - [www.lecep.net](http://www.lecep.net)

## Journée de rentrée diocésaine

**Judi 10 septembre à la Maison Jean-Marie Vianney**

Assemblée Générale de l'Association Diocésaine

## Sommaire

Homélie du Pape François pour la fête des saints Pierre et Paul	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 2
Nominations - 3e série	p. 3
Compte-rendu du conseil presbytéral du 11 mai 2020	p. 7
Convocation au conseil presbytéral du 3 juillet 2020	p. 12
Informations diocésaines	p. 13
Fête de saint Jean-Marie Vianney	p. 15
Agenda diocésain	p. 16

## Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars  
C.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1<sup>er</sup> juillet 2020

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Petites servantes de Jésus-Hostie (p. 13), Diocèse de Paris (p. 14), Communauté Saint-Martin (p. 14), SDPC

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

[communication@belley-ars.fr](mailto:communication@belley-ars.fr)

[belley-ars.catholique.fr](http://belley-ars.catholique.fr)